

Procédure d'inscription et conditions générales de participation

BELC Etats-Unis 2024

Du 10 au 14 juillet

Date limite d'inscription – 30 avril 2024

Vos interlocutrices à France Éducation international (FEI)	Votre interlocuteur à l'ambassade de France aux Etats-Unis
<p>Suivi administratif, inscription en ligne, programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none">• Flora AUBIN, cheffe de projet• Alizée NISOLE, assistante de projet <p>@ belcregionaux@france-education-international.fr</p>	<p>Tarifs, financement, informations pratiques et conditions générales de participation</p> <ul style="list-style-type: none">• Yoëli KIDANE Chargé de programmes de coopération éducative @ belcusa@frenchculture.org

SOMMAIRE

1	TARIFS.....	2
2	FINANCEMENT.....	2
3	INSCRIPTION EN LIGNE.....	3
4	CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION.....	3
5	CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION.....	3

1 TARIFS

Frais de formation

Frais de formation – 30 heures*Du mercredi 10 juillet au dimanche 14 juillet 2024***500 \$¹***Prise en charge par l'ambassade de France ou l'Alliance française du pays d'exercice du participant*

Frais de restauration

Forfait – Restauration pendant la journée de formation uniquement

Comprend 5 petits déjeuners, 5 pauses et 5 déjeuners

170 \$²*Prise en charge par l'ambassade de France ou l'Alliance française du pays d'exercice du participant*

Frais d'hébergement

Forfait – hébergement (optionnel)

Comprend la réservation d'un lit en chambre individuelle avec salle de bain partagée du mardi 9 juillet au samedi 13 juillet 2024 (inclus) (5 nuits).

390 \$³*Prise en charge par l'ambassade de France ou l'Alliance française du pays d'exercice du participant*

Les demandes de réservation pourront être réalisées au moment de la confirmation d'inscription.

2 FINANCEMENT

2.1 Prise en charge

Après étude des dossiers de candidature déposés sur le site internet de FEI, l'ambassade de France aux Etats-Unis, l'Institut français d'Amérique latine et l'ambassade de France au Canada en lien avec le réseau des Alliances françaises du Canada (institutions organisatrices) prendront en charge en totalité les frais de formation, de restauration et d'hébergement.

L'accord de prise en charge sera communiqué dans la lettre de confirmation de l'inscription. Les institutions organisatrices prendront attache avec le candidat par courriel en cas de refus.

Lien d'inscription FEI : www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-etats-unis-2024

¹ Taux de chancellerie janvier 2024

² Taux de chancellerie janvier 2024

³ Taux de chancellerie janvier 2024

3 INSCRIPTION EN LIGNE

3.1 Procédure d'inscription pour les candidats

Date d'ouverture des inscriptions : le 1er mars 2024

Vous êtes candidat et vous souhaitez vous inscrire au BELC Etats-Unis 2024, suivez les 4 étapes suivantes :



Lien d'inscription FEI : www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-etats-unis-2024

4 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Une lettre de confirmation de l'inscription sera adressée au participant par courriel après validation du dossier d'inscription par France Éducation international (validation administrative et pédagogique) et par les institutions organisatrices (validation financière).

5 CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le BELC Etats-Unis 2024 implique l'acceptation de la procédure d'inscription et des présentes conditions.

5.1 Engagement du participant

En assistant au BELC Etats-Unis 2024, le participant s'engage à :

- Participer à l'ensemble des conférences, présentations et ateliers proposés ;
- Participer activement aux modules de formation ;
- Respecter les horaires de début et de fin de formation ;
- Ne pas nuire au bon déroulement de la formation ;
- Participer à la conférence et aux présentations des éditeurs/média
- Respecter les règles de la vie en communauté

5.2 Certificat

À l'issue de la formation, un certificat sera délivré à chaque participant mentionnant les modules suivis et le volume horaire effectué sous réserve de participation et signera une feuille d'émargement à chaque séance des modules suivis. En cas d'absence à l'une ou plusieurs séances d'un module, le nombre d'heures correspondant aux absences sera déduit. Les certificats étant imprimés en amont de leur remise en fin de formation, les participants n'ayant pas suivi l'ensemble des séances recevront leur certificat par voie postale.

5.3 Enquête de satisfaction

À l'issue de la formation, chaque participant sera invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

5.4 Assurance responsabilité

Le contrat d'assurance du participant doit couvrir les risques pouvant survenir en cours de formation.